

Montréal, le 11 janvier 2025

*Par courriel*

Aux représentants de la Ville – SDIS

**Objet : Consultation publique sur Itinérance et cohabitation sociale à Montréal**

Madame, Monsieur,

À la suite de la séance de questions et réponses tenue le 21 janvier 2025, les membres de la commission chargée de la consultation publique sur itinérance et cohabitation sociale à Montréal aimeraient obtenir des précisions supplémentaires sur certains aspects concernant la vision de la Ville. Nous vous remercions de bien vouloir répondre aux questions ci-dessous.

**En lien avec la piste 3.**

1. Quelles sont les enveloppes actuelles, sur les 12 millions en 2025, qui sont dédiées au financement de projets d'inclusion sociale et d'accompagnement ?
2. Dans son budget 2025, la ville de Montréal prévoit consacrer 12 millions de \$ pour l'itinérance. Pourriez-vous ventiler la manière dont cette somme sera répartie ?
3. Par quel mécanisme prévoyez-vous identifier des solutions pour bonifier, stabiliser et pérenniser le financement ?
4. Quelle est la cible de bonification et de pérennisation du financement des projets d'inclusion sociale et d'accompagnement que vous souhaitez atteindre ?
5. Dans le document de positionnement, vous énumérez les programmes de subvention de la Ville accessibles aux organismes communautaires qui travaillent avec les personnes en situation d'itinérance.
  - Lesquelles de ces subventions concernent des projets ponctuels, c'est-à-dire à court terme ?
  - À quelle fréquence les organismes doivent-ils renouveler leur demande ?

**En lien avec la piste 4.**

6. Qui est responsable de l'élaboration d'un plan intersectoriel dédié à la cohabitation sociale ?

**En lien avec la piste 6.**

7. Outre les données relatives au dénombrement, quelles sont les autres données que vous ciblez et dont vous souhaitez améliorer la compilation et l'analyse ?
8. Quelle instance de la Ville serait responsable de la compilation et de l'analyse de ces données ?

La présente demande ainsi que vos réponses seront rendues publiques sur le site Internet de la consultation.

Nous vous prions de bien vouloir nous faire parvenir vos réponses au plus tard la 1<sup>ère</sup> semaine de mars 2025.

Merci de votre précieuse collaboration,

Soraya BOUCETTA

Analyste